NETTOYANT

AGRONET SPT

NETTOYANT DETERGENT DESINCRUSTANT DESINFECTANT ALCALIN

DESIGNATION

AGRONET SPT est un détergent décapant désinfectant alcalin fort non moussant.
Ces propriétés dispersantes et émulsifiantes répondent au nettoyage quotidien des surfaces, matériels et canalisations en industrie agroalimentaire.
Son fort pouvoir détachant et blanchissant répond aux exigences de l'hygiène nécessaire dans l'ensemble de l'industrie de transformation de produits alimentaires.
AGRONET SPT est compatible avec un grand nombre de surfaces : inox, polyéthylène, polypropylène, PVC, verre, caoutchouc et sols résine.
Autorisé pour le nettoyage et la désinfection des surfaces et matériels de transformation en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19 décembre 2013.
Produit utilisable en agriculture biologique en application du règlement CE N° 834/2007.

CARACTERISTIQUES

Aspect…….. Liquide clair
Réaction …….. Alcaline
Solubilité ……..... Totale dans l'eau
Densité ……. 1,17 ± 0,5

DESTINATIONS

Suivant les types de matériel :

- Pâte de fromage, lait, œuf : tanks, citernes, cuves, moules, échangeurs thermiques, matériels de fabrication
- Conserverie, plats cuisinés et préparés : tanks, cuves, cuiseurs, échangeurs, bacs Europe, cadres, cuisses, circuits de distribution
- Boisson liquide alimentaire circuit : cuves de fabrication, tanks de stockage, pressoirs, circuits convoyage, échangeurs thermiques, matériels de fabrication
- Viandes, poissons, abattage et transformation : zones d'abattage, zones de découpe, cuves, tanks, échangeurs thermiques, circuits convoyage, matériels de transformation

Rue du Chénia 11, 7170 Manage - Belgium
Tel.: +32 64 28 03 23 - Mail.: info@osi-eu.be
www.osi-eu.be

Types d'industrie	Méthode	Concentration	Température	Temps de contact	Rinçage
Industrie agroalimentaire, matières transformées : lait, œuf, fromage, plats cuisinés conserve, poisson, boissons	Pulvérisation sur les zones traitées : Circulation en nettoyage, NEP ou CIP, circulation des réseaux, machines à laver, bacs, turbos	0,6 à 7 %, suivant le degré de pollution	10 à 60 °C, maximum	1 à 15 minutes, suivant les exigences	Oui, abondamment à l'eau potable, sur l'ensemble des surfaces traitées

PROPRIETES BIOCIDES

Désinfectant autorisé par le Ministère de l'agriculture et le Ministère de l'écologie sous le n° 8700332

Effet bactéricide à 0,5 % : pour le matériel de transport d'animaux, matériel de stockage, matériel de transport d'aliments d'élevage, Produit d'Origine Végétal (P.O.V.), Produit d'Origine Animal (P.O.A.), TP4
EN 1276 – 5 MIN – 40°C, en condition de saleté (3 g / L d'Albumine Bovine)

Effet bactéricide à 1,0 % : pour le matériel de transport, matériel de stockage, matériel de transport de la nourriture d'élevage, Produit d'Origine Végétal (P.O.V.), Produit d'Origine Animal (P.O.A.), TP4
EN 1276 – 5 MIN – 20°C, en condition de saleté (3 g / L d'Albumine Bovine)

Effet bactéricide à 2,0 % : pour les locaux de stockage et de transformation de la nourriture d'élevage (parois et sols) matériels de transformation de Produit d'Origine Végétal (P.O.V.), Produit d'Origine Animal (P.O.A.), TP4
EN 1650 – 15 MIN – 20°C, en condition de saleté (3 g / L d'Albumine Bovine)

Effet fongicide à 1,0 % : pour les locaux de stockage et de transformation de Produit d'Origine Végétal (P.O.V.), Produit d'Origine Animal (P.O.A.), TP4
EN 13697 – 15 MIN – 20°C, en condition de saleté (3 g / L d'Albumine Bovine)

Effet fongicide à 4,0 % : pour les matériels de stockage et de transformation de la nourriture des animaux, Produit d'Origine Végétal (P.O.V.), Produit d'Origine Animal (P.O.A.), TP4
EN 1650 – 15 MIN – 20°C, en condition de saleté (3 g / L d'Albumine Bovine)

Règlement biocide 528 / 2012 UE – Autres usages biocides, types de produits

- Désinfectants utilisés pour un usage domestique et dans le domaine de la santé publique
- Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application ou utilisation non conforme à nos instructions.